

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 19 (1874)
Heft: 4

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N°4 .

Lausanne, le 21 Février 1874.

XIX^e Année.

SOMMAIRE. — Colonel Hofstetter †. — Hygiène militaire, par L. Rouge, médecin de division. (*Fin.*) — Nouvelles et chronique

ARMES SPÉCIALES. — De l'instruction des recrues de cavalerie et de l'amélioration des remontes. — Expériences sur un canon de 30 1/2 cent. (12 pouces), en acier fondu, se chargeant par la culasse, fabriqué par F. Krupp, à Essen. — Bibliographie. *Leitfaden zum Unterricht in der Feldbefestigung*, par M. Brunner, capitaine; — *L'Iniziativa*. Conférence par le capitaine Gasurelli. — Nouvelles et chronique.

† COLONEL HOFFSTETTER

La Suisse vient de perdre une de ses notabilités militaires les plus saillantes. M. le colonel Gustave de Hoffstetter, instructeur chef de l'infanterie, adjoint au Département militaire fédéral, comme chef du personnel, vient de mourir subitement à Thoune.

L'honorable colonel était né à Sigmaringen en 1818; tout jeune il se destina à l'état militaire et entra à cet effet, en 1829, à l'école des cadets de Munich. Il passa de là à l'école d'artillerie de Wurtzbourg, puis s'enrôla dans l'infanterie et fut bientôt nommé officier dans les troupes du prince de Hohenzollern. En 1847, ses opinions politiques l'obligèrent à quitter l'Allemagne et à se réfugier en Suisse, où il acheta la bourgeoisie d' Eggenwyl, en Argovie. Il fit la campagne du Sonderbund comme adjudant du colonel Egloff, puis prit part à la campagne d'Italie de 1848 sous les ordres et comme adjudant de Garibaldi. Après la prise de Rome, il rentra en Suisse. Dans le courant des années 1850-1851, il donna plusieurs cours très remarqués aux officiers de Zurich et d'Argovie. En 1852, il fut nommé instructeur chef du canton de St-Gall et, comme tel, modifia de fond en comble l'organisation militaire de ce canton. Pendant qu'il remplissait ces fonctions à la satisfaction générale, il fut appelé à plusieurs reprises à commander l'école centrale et l'école des instructeurs. En 1860, il entra comme colonel dans l'état-major fédéral et, en 1866, à la mort du regretté Hans Wieland, il fut appelé à le remplacer. Il se fit remarquer dans ces fonctions par son activité infatigable et l'éclat de son brillant enseignement. Il travailla sans relâche à amener la centralisation de l'armée; il donna un grand développement aux écoles d'officiers et créa les écoles de cadres; il exerça une influence incontestable sur la marche des affaires militaires de notre pays.

Si ce zèle l'entraîna parfois à plus d'innovations qu'il n'en faudrait à une armée de milices, il avait sa source dans une vigilance intellectuelle et dans un besoin de constant progrès assurément respectables.

Une branche importante d'instruction surtout fut élevée par lui à une grande hauteur; nous voulons parler du service de sûreté, devenu entre ses mains tout un art, une science complète, presque une religion dont il était bien réellement le souverain pontife. La III^e partie de notre règlement de service de 1866, son œuvre presque exclusive, en témoigne hautement. Ce règlement ou plutôt cette ins-